

# **Formation Arbitre Régional VTT**

## **Appel à candidatures**

La Commission Régionale du Corps Arbitral du Comité Région Sud lance un appel à candidatures pour former de futurs arbitres régionaux en VTT.

Pré – requis :

- *Etre licencié FFC auprès d'un club du comité régional*
- *Avoir 18 ans minimum en 2020*

La formation se fera essentiellement sur le terrain, et se déroule en plusieurs phases :

**Phase 1 :** Connaître le règlement FFC des différentes disciplines du VTT pratiquées dans notre comité régional. Le règlement FFC est disponible sur le site [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr), rubrique « Fédération » puis « Documents à télécharger ».

**Phase 2 :** Se présenter sur les épreuves souhaitées à l'arbitre en charge de l'épreuve du jour, et l'assister ; cela sur un minimum de 5 épreuves couvrant l'ensemble des disciplines du VTT.

**Phase 3 :** Effectuer le travail d'un arbitre en autonomie sur 3 épreuves différentes pour obtenir la validation du module « Terrain ».

**Phase 4 :** QCM final : validation du module « Théorie », puis obtention du diplôme d'Arbitre Régional VTT.

Le fait de passer le module « Terrain » permet aux personnes intéressées de toucher de près au rôle et au travail de l'arbitre régional.

La formation est gratuite, les déplacements et les repas sont à la charge du stagiaire.

Pour un meilleur accueil des stagiaires sur les différentes épreuves, inscription préalable auprès du Comité Région Sud ([ffcregionsud@gmail.com](mailto:ffcregionsud@gmail.com)) et du responsable de la Commission Régionale Arbitrale ([cedric.garaix@gmail.com](mailto:cedric.garaix@gmail.com)).

Carole GAMBA  
Présidente de la Commission VTT  
Comité Région Sud PACA

Cédric GARAIX  
Président de la Commission Arbitrale  
Comité Région Sud PACA